



Hydroélectricité : "small" n'est toujours pas "beautiful"

Le Tribunal Administratif d'Orléans a rejeté en juillet le recours contentieux contre les classements des cours d'eau du bassin Loire Bretagne déposé par le Syndicat France Hydroélectricité (regroupant des propriétaires privés d'environ 500 petites centrales hydroélectriques de 5 MW en moyenne). SOS Loire Vivante se félicite de cette décision qui préserve les derniers tronçons de rivières où l'eau coule librement, mais s'inquiète de l'intense lobbying mené sur d'autres bassins. Par exemple sur le bassin du Rhône, où il faut s'attendre à des recours contentieux sur les arrêtés de classement à venir car ce bassin a été identifié comme ayant le plus fort potentiel hydroélectrique.... SOS Loire Vivante soutient la position claire et ferme de la DREAL de bassin qui juge que les projets en dessous de 4,5MW ne sont pas recevables car non stratégiques.

Mais le lobbying se fait aussi directement auprès des députés, des élus locaux et des décideurs. Ainsi, dans les locaux du Conseil Général de Haute Loire en juin dernier, France Hydroélectricité a organisé une « réunion d'échanges » sur la petite hydroélectricité à laquelle seuls les élus et les professionnels ont été invités : pour 1h d'assemblée générale, il y a eu 3h de promotion sans l'invitation des associations ! Nous sommes bien loin de l'esprit de la Convention pour une Hydroélectricité durable qui préconise le dialogue...

Il faut savoir que dans la Convention, il est prévu, pour les énergies renouvelables, une augmentation de 3 TWH pour la partie hydroélectricité (soit 4%), mais sans préciser comment. France Hydro Electricité préconise la voie de la construction d'un grand nombre de nouvelles petites centrales pendant que les associations de protection de la nature, signataires de la convention, estiment que c'est par la modernisation de l'important parc de grandes et moyennes centrales que l'on y arrivera. A la marge quelques nouvelles micro centrales sont envisageables mais exclusivement sur des rivières non classées. Et pourquoi pas turbiner l'eau potable et les eaux usées, comme cela se fait dans d'autres pays ?

hydroélectricité : renouvelable mais pas nécessairement verte

France Hydroélectricité fait passer la petite hydroélectricité pour une énergie verte et propre : en réalité elle n'est que renouvelable et dans la plupart des cas avec des impacts négatifs sur les milieux naturels, ce qui constitue même une des principales sources de dégradation de l'état des cours d'eau. Enfin, elle masque la réalité d'un modèle économique totalement sous perfusion, qui n'est rentable qu'en raison de l'obligation de rachat par EDF de l'électricité produite. Cette « rentabilité artificielle » par les subventions contribue à la dégradation de l'environnement, ce qui est bien loin de l'intérêt général.

France Hydroélectricité fait passer la petite hydroélectricité pour une énergie verte et propre : en réalité elle n'est que renouvelable et dans la plupart des cas avec des impacts négatifs sur les milieux naturels, ce qui constitue même une des principales sources de dégradation de l'état des cours d'eau. Enfin, elle masque la réalité d'un modèle économique totalement sous perfusion, qui n'est rentable qu'en raison de l'obligation de rachat par EDF de l'électricité produite. Cette « rentabilité artificielle » par les subventions contribue à la dégradation de l'environnement, ce qui est bien loin de l'intérêt général.

SAUVONS



LE SAUMON

Colloque international
" Des Saumons et des
Hommes 2 " :
du 10 au 12 octobre 2013
à Brioude/France

Le saumon sauvage atlantique est-il enfin sauvé ? Qu'avons-nous fait ces 20 dernières années pour sauvegarder les grands migrateurs ? Echec, Succès ? A quand la pêche du Saumon de Loire ? 20 ans après, tous les acteurs concernés seront rassemblés pour faire le bilan et proposer une nouvelle stratégie pour tenter de sauver définitivement le saumon de l'Axe Loire Allier.



Programme détaillé,
formulaire d'inscription
et infos sur :

www.sosloirevivante.org
> rubrique colloque

Libérez la voie pour le saumon du Rhin



© WWF Suisse.

Huit centrales hydroélectriques d'EDF sur la partie franco-allemande du Rhin empêchent les saumons du Rhin de remonter jusqu'à leurs lieux de reproduction d'origine sur le Rhin supérieur jusqu'à Bâle en Suisse. Une coalition d'ONG coordonnée par ERN a lancé une campagne internationale.

Signez la pétition en ligne adressée au Président de la République française pour mettre la France devant ses responsabilités et peser sur la conférence des ministres du bassin du Rhin le 28 octobre prochain à Bâle.

Pour signer la pétition, rendez-vous sur
www.salmoncomeback.org

SAGE Haut Allier : gouvernance menacée

Grande surprise, l'élection du Bureau de la CLE a mal tourné ! Au printemps dernier, ses membres sont passés de 9 à 12 et un nouveau collège d'usagers a été élu. Sur les 4 membres de ce dernier collège, les hydroélectriciens ont dorénavant 2 sièges (la petite hydroélectricité a obtenu un siège aux côtés d'EDF), la Fédération de pêche de Haute Loire et la Chambre d'Agriculture de Lozère se partageant les deux derniers sièges. Il n'y a pas d'associations de protection de l'environnement ! Cette situation est inacceptable et montre la faible conscience des votants sur l'équité et la gouvernance. De même la validité du vote semble contestable, car il n'y a pas eu d'élection des membres sortants qui ont été reconduits d'office. SOS Loire Vivante va intervenir auprès du président de la CLE. Le SAGE doit rester au service de l'intérêt général !

SAGE Loire Amont : où est la plus-value ?

Enfin, la finalisation de la stratégie du SAGE et sa mise en œuvre sont à l'horizon pour fin 2013... L'élaboration a été longue mais c'est la montagne qui accouche d'une souris ! Les seules avancées (le constat enfin reconnu par tous qu'il existe des conséquences du détournement des eaux de la Loire par le barrage de Lapalisse et qu'une gestion plus écologique est nécessaire) ne débouchent sur aucune action ambitieuse. Et les autres enjeux de continuité, de zones humides ou de qualité de l'eau ne représentent aucune plus-value.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots 2014



Participez à l'édition 2014!
"Ma rivière est pleine d'énergie"
Visitez notre site www.rifm.fr



www.rivieres-sauvages.fr

Directeur de publication :

Roberto Epple, Président de SOS Loire Vivante

Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple, Estelle Lemoine-Maulny, Grégory Jovignot, Corinne Frost

Création graphique : Estelle Lemoine-Maulny

Le Plan Loire Grandeur Nature reconduit de 2014 à 2020



Bonne nouvelle : en juin dernier, à Blois, lors de la 11ème conférence des acteurs du Plan Loire Grandeur Nature, il a été officiellement annoncé qu'il y aura bel et bien un Plan Loire 4, même si le doute quant à la participation de l'Europe subsiste.

Du côté des Assises associatives pour une Loire Vivante, un nouveau cycle de rencontres et d'échanges va démarrer pour informer les associations sur les avancées du nouveau programme.

Notre-Dame-des-Landes : toujours mobilisés !



La mobilisation des 3 et 4 août a été une nouvelle fois un succès. Sur le thème "on ne lâche rien, ni ici, ni ailleurs", les opposants à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (en présence d'adhérents de SOS Loire Vivante) ont fait la fête pour "enterrer définitivement le projet". Le programme a mêlé débats et concerts, avec notamment Sanseverino et Tryo.

Du côté juridique, en septembre, la commission des Pétitions du Parlement Européen examinera la pétition des associations de protection de la Nature (dans laquelle SOS Loire Vivante s'est impliquée) contre le projet d'aéroport pour statuer s'il y a une infraction ou non au droit européen. Une délégation des associations sera présente. A suivre !

Port de Nantes : un projet sans mesures compensatoires

Les associations Bretagne Vivante, FNE Pays de la Loire, LPO 44 et SOS Loire Vivante ont répondu durant l'été à une enquête publique sur un nouveau projet isolé d'aménagement du Port de Nantes Saint-Nazaire (allongement de son terminal conteneur et extension de la zone d'évitage du terminal méthanier sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne). Nous avons adressé au commissaire enquêteur

un avis très réservé pour plusieurs raisons : manque d'une vision globale des impacts des projets du Port, absence totale de mesures compensatoires sous prétexte que la zone impactée est restreinte, grignotage des aires de « nourricerie » de l'Estuaire... Les conclusions de l'enquête publique seront connues en octobre prochain. Nous restons mobilisés.



Comblant un vide de SAGE sur la Loire

SOS Loire Vivante a saisi par courrier le Préfet de Bassin pour soulever un point faible, un grand vide dans la couverture de l'axe Loire par des SAGE. En effet, entre le SAGE Allier Aval (dont le périmètre s'arrête au bec d'Allier) et le SAGE

Estuaire de la Loire (dont le périmètre commence à Anetz, en Loire-Atlantique) c'est un vaste trou, une rupture dans la continuité et la cohérence de gestion de l'eau. Nous réclamons la mise en place d'au moins deux SAGE sur ce secteur très vaste.

Le nouveau Poutès prend forme

Les dossiers techniques d'avant projet ont été finalisés par EDF et déposés auprès des services de l'Etat. Les collectivités concernées devraient être également destinataires pour avis, avant une consultation plus large dans les prochaines semaines.

D'ores et déjà, des améliorations de la franchissabilité (notamment pour la dévalaison) sont mises en place.

La qualité des rivières sur Smartphone et tablettes

C'est une première en France ! L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, a rendu accessible les données sur la qualité des eaux du bassin depuis un smartphone et une tablette. Un outils pratique pour les pêcheurs, les kayakistes, les randonneurs ou encore les vacanciers... connectés !

<http://www.eaurmc.fr/espace-dinformation/la-qualite-des-rivieres-sur-smartphone.html>

Contact : SOS Loire Vivante - ERN France
8 rue Crozatier, 43000 Le Puy-en-Velay,
France +33 (0) 4.71.05.57.88
sosloirevivante@rivernet.org
www.sosloirevivante.org

